



## **Compte Rendu Comité directeur du mardi 4 septembre 2018 Maison régionale des sports à Montpellier**

Présents : Delphine SIGAL - Florence FARENC - Laurence TELUOB - Didier COUTANT - Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA - Claude TRONEL

Excusés : Guillaume BARBE - Philippe LEGEAY

Absent : Xavier DYVOIRE

### **Ordre du jour :**

1. Validation du compte rendu du comité directeur du 27 juin 2018
2. Date de l'assemblée Générale
3. Quels tarifs pour les licences pour la saison 2018/2019
4. Appels à candidature aux différents évènements de la saison
5. Stage vétérinaire
6. Divers

### **Validation du compte rendu du mercredi 27 juin 2018**

#### **1. Validation du compte rendu du comité directeur du 27 juin 2018**

Compte rendu validé

#### **2. Date de l'assemblée Générale**

L'Assemblée Générale 2018 aura lieu le vendredi 9 novembre 2018 à 18 h à Sète.

#### **3. Tarifs pour les licences pour la saison 2018/2019**

Pour donner suite aux mails de Maxime Dalmon sur le maintien ou non pour la saison 2018 de la cotisation sur les licences indoor, le comité directeur souhaite en l'absence du trésorier, mettre cette décision en débat lors de la prochaine assemblée générale.

Il sera proposé de maintenir le prélèvement au regard des aides aux formations proposées par le comité.

La proposition de retirer le prélèvement sera mise au vote lors de l'Assemblée

Face à l'augmentation des licences par la FFA, le comité directeur décide de maintenir la même cotisation pour la saison 2019 des licences A.

#### **4. Appels à candidature aux différents évènements de la saison**

- Seconde journée challenge jeune rameur : la deuxième étape est programmée le 27 janvier 2019

La finale du CJR aura lieu le 24 Mars 2019 : l'appel à candidature sera sûrement régional.

- Formation J12-J14

Une réunion téléphonique a eu lieu le 27 août 2018 entre Denis Gaté, Jean Manuel Ribeiro et Delphine Sigal pour l'organisation de la formation.

Celle-ci se fera en commun avec le CD30, et sera ouverte aux J12-J14 des départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales.

Laurence Teluob doit se rapprocher du proviseur du lycée. L'idée est de loger les rameurs dans l'internat du lycée. En première approche, cela reviendrait à 20€ par rameur.

Sur la base du calendrier sportif de la ligue, il est prévu 2 jours de stage les 20 et 21 Octobre mais on se tester sur 1 journée seulement.

Un point sera fait sur le nombre de rameurs minime début octobre (convenu avec Denis Gaté).

Pour le programme de ce stage, Denis doit voir avec Michel Colard ou Christophe Izard.

Egalement sur le calendrier, une tête de rivière est prévue le 17 février (voir sur Carnon ou Saint Gilles)

En aparté de la formation minime, Delphine rappelle que la finale du « rame en 5<sup>ème</sup> » se déroulera le 6 juin 2019 à Carcassonne. Ce serait bien que le CD 34 puisse y envoyer un collègue. Un bus est budgétisé cette saison par le CD 34.

Autre point en relation avec la formation J14, Delphine a été approché par le président du CD13 afin de faire concourir des J14 au challenge en 8 le 24 Février 2019.

- Formation « Initiateur » : Delphine proposera au CD 30 aviron de participer à la formation.

Un débat sur la formation initiateur et de son contenu débute.

Lors de l'appel à candidature, un cahier des charges sur les dates et le contenu sera demandé. La finalisation se fera lors de l'AG.

#### **4. Stage vétéran**

Le stage vétéran aura lieu le 06 octobre à Agde.

Le niveau demandé sera l'aviron d'or (aviron d'argent accepté pour des compétiteurs régulier).

Florence Farenc présente le programme :

Le matin : sortie filmée en bateau avec débriefing

L'après-midi, soit sortie sur l'eau avec un préalable dans la salle des ergomètres (briefing préparation de compétitions), soit ergomètre avec intervention de Didier Coutant sur la connectivité de l'ergomètre, les courses en ligne, comment manipuler le logiciel de course, comment faire des challenges internationaux.

But :

Perfectionnement sportif

Préparation compétition

Une participation de 10€ sera demandée (repas compris) – limite des inscriptions : 30 septembre 2018.

#### **5. Divers**

Delphine rappelle que le CD34 cotise au CDOS et qu'il ne faut pas hésiter à proposer aux bénévoles des clubs les formations du CDOS.

Débat sur la formation aviron santé – A ce jour 2 formations : Angers et Nogent pour ce qui est de l'année 2018.

Franck l'employé du MUC a démissionné, Laurence propose au MUC de prendre contact avec Yoan. Claude Tronel en parle à son comité directeur. Si ce dernier valide cette proposition, il faudra qu'il se forme à l'aviron santé.

Formation aviron Indoor : Delphine réitère la proposition de l'année dernière de prendre en charge la formation par le CD 34 (seulement la formation) pour le public féminin.

Didier Coutant mentionne le challenge inter entreprises qui aura lieu le 4/10/2018 sur Montpellier.

Jean Manuel parle d'une demande de budget auprès de la DDJS et qui remplace l'ancienne réserve budgétaire des députés.

L'aviron Club Biterrois a en effet reçu mail de la part de la députée sur cette demande de subvention qui a pour but de développement de la vie associative.

Le dossier doit être déposé avant le 9 septembre 2018.

Jean Manuel se propose de remplir le dossier pour le comité départemental et Delphine le finalisera.